

# Région de Pressac, Étang de Combourg



Les prairies sont des habitats d'espèces qu'il est important de préserver. (LOUIS PERSON)

## Les enfants de l'école de Pressac découvrent Natura 2000

En 2024, la LPO est intervenue auprès des élèves de CP et CE1 de l'école de Pressac pour leur faire découvrir le site Natura 2000 de Pressac, étangs de Combourg. Dans un premier temps, en classe, les enfants se sont demandé ce qu'était un oiseau et quels sont ses besoins essentiels (s'alimenter, se reproduire, s'abriter).

Les enfants, accompagnés d'une animatrice LPO, se sont ensuite rendus sur le terrain, et plus particulièrement dans le bocage de Pressac pour observer et dessiner le paysage qui les entoure. À cette occasion, ils ont pu identifier un des oiseaux remarquables du territoire : la pie-grièche écorcheur. Afin de conserver quelques-unes de leurs découvertes, les enfants ont complété un carnet de terrain.

2024



n°5

Lettre d'information  
Natura 2000



Union européenne

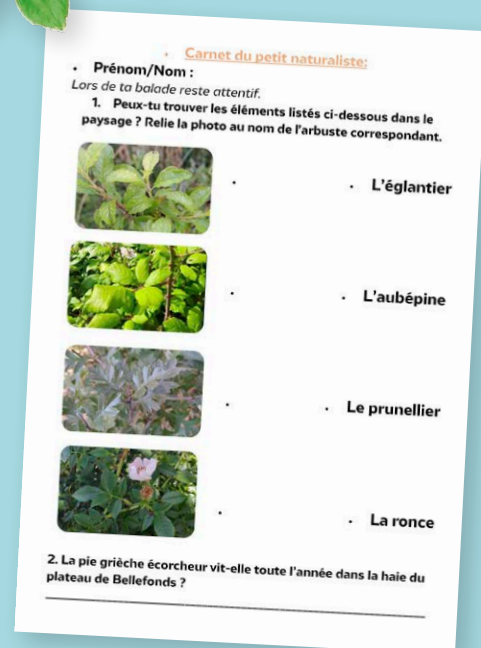


RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe  
agissent ensemble pour votre territoire



Pie-grièche écorcheur  
(KATIA LIPOVOI)



Le carnet du petit naturaliste  
(LPO)

# L'élanion blanc, un nouvel oiseau présent dans nos campagnes

ZOOM ESPÈCE



Avez-vous remarqué ces dernières années ce bel oiseau, jusqu'alors si rare dans notre département ? (ALAIN B.)

## Un petit rapace aux yeux rouges

L'élanion blanc est un petit rapace de la taille d'un pigeon. Perché au sommet d'une haie, le plus souvent sur une branche sèche, bien droit pour surveiller son territoire, il peut être confondu avec un pigeon ou une tourterelle. Mais en vol, il ressemble à un busard Saint-Martin miniature avec son plumage très clair et le bout de ses ailes noir. Pourtant, sa grosse tête, sa silhouette trapue et son œil rouge sombre lui donnent une allure unique.

Il chasse à l'affût depuis un perchoir assez haut ou en vol stationnaire à la façon d'un faucon crécerelle. Cependant, comme il est plus lourd, il bat des ailes plus lentement, ce qui permet de les différencier.

Plutôt sédentaire, l'élanion s'installe de préférence dans une haie assez haute au milieu des champs ou des prairies, où il peut trouver les gros insectes et les petits rongeurs dont il se nourrit.

Très prolifique, il peut mener à bien au moins deux nichées entre le printemps et l'été, mais dans les faits, très peu de jeunes survivent à la première année.

## Une espèce en expansion

Originnaire d'Afrique et d'Asie du Sud-Est, cette espèce remonte peu à peu vers le nord depuis quelques décennies, sans doute à la faveur des changements climatiques. C'est ainsi que l'élanion blanc a conquis d'abord la péninsule Ibérique, puis l'extrême sud-ouest de notre pays avant de s'aventurer jusque dans la Vienne. Il y était encore très rare jusqu'en 2019, mais depuis quelques années il a confirmé son installation. Plusieurs couples sont observables autour de Pressac, et de l'étang de Combourg.

Comme tous les rapaces, l'élanion blanc est une espèce protégée. Mais qui aurait envie de nuire à un si bel oiseau, qui plus est très utile puisqu'il consomme un grand nombre de petits rongeurs, dont le prolifique campagnol ?

## L'élanion blanc en quelques chiffres

Longueur : ± 33 cm

Envergure : ± 80 cm

Poids : 230 g

Longévité maximum connue : 6 ans

La femelle pond 3 à 4 œufs par nichée. Pendant la couvaison qui dure un mois, elle est nourrie par le mâle. Puis les deux adultes chassent pour nourrir les petits qui restent au nid pendant un mois et se dispersent plus tard.



En vol stationnaire avant de piquer sur sa proie (ALAIN B.)

Le jeune a le plumage écaillé de blanc et l'œil brun (ALAIN B.)



# La forêt en site Natura 2000

Chaque site Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs (DOCOB), qui fait un état des lieux du site, donne des objectifs de gestion, liste des mesures et cartographie les habitats. Il peut également proposer des objectifs concernant le maintien de certaines activités économiques, sociales et culturelles, qui s'exercent sur le site et sont favorables, voire nécessaires au maintien de la biodiversité. Les milieux forestiers sont fortement représentés au sein du réseau Natura 2000 en raison de leur riche biodiversité.

Lorsqu'une forêt est concernée par un site Natura 2000, une condition est nécessaire pour obtenir la garantie de gestion durable (article L124-1 du code forestier) permettant de bénéficier d'aides publiques ou d'avantages fiscaux. En plus du document de gestion (aménagement, plan simple de gestion, règlement type de gestion), il faut en effet :

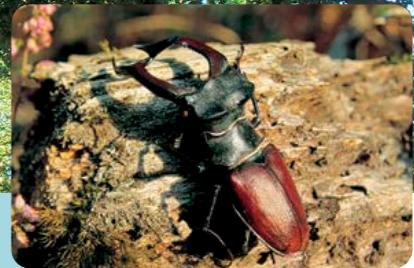
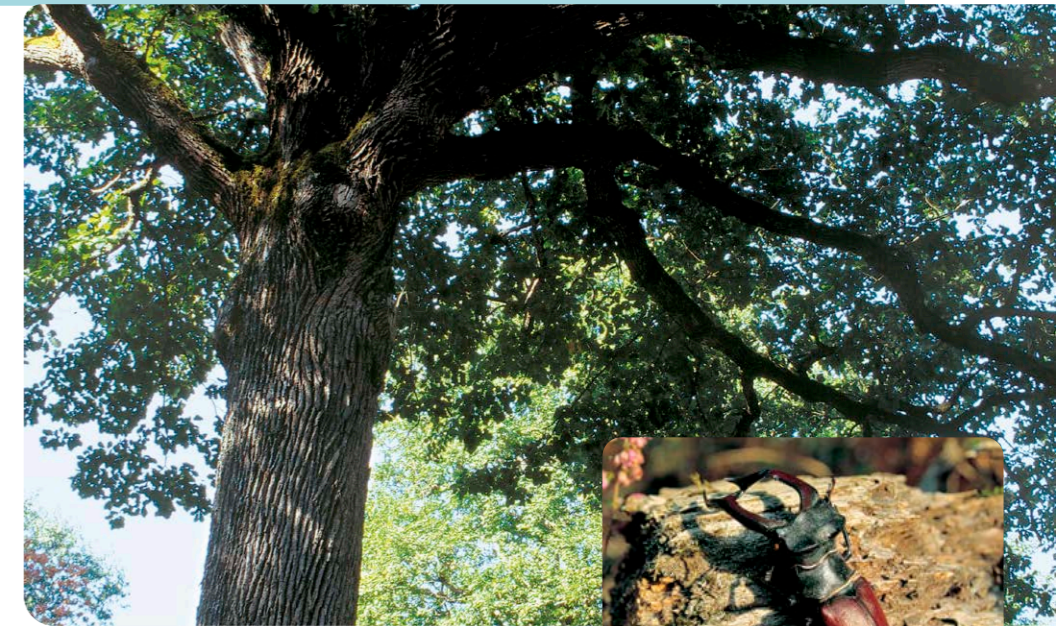
- soit avoir fait approuver son document de gestion spécifiquement au titre des articles L122-7 à 8 du code forestier (ex article L11) par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF). Les actions sylvicoles prévues doivent alors être en adéquation avec les annexes vertes intégrées au Schéma régional de gestion sylvicole des forêts privées. Ces dispositions permettent alors de bénéficier, conjointement à la garantie de gestion durable, d'une dispense d'autorisations administratives pour tous les travaux et coupes prévus dans le document de gestion, pendant la durée de sa validité ;
- soit avoir passé un contrat Natura 2000 ou avoir adhéré à la charte du site Natura 2000.

## Le contrat Natura 2000

Avec le contrat Natura 2000, le propriétaire forestier qui le souhaite peut s'engager sur 5 ans renouvelables (sauf exception) à respecter un cahier des charges et à accomplir des travaux. L'État, en contrepartie, indemnise ensuite le montant engendré par ces travaux. Les travaux types pouvant figurer au contrat ont clairement une vocation non productive pour la forêt : développement de bois sénescents, création ou rétablissement de clairières, landes ou mares forestières, etc.

## La charte Natura 2000

La charte Natura 2000 d'un site contient des engagements de gestion courante et durable des terrains et des espaces. Toute personne physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels ou personnels sur des terrains inclus dans le site peut adhérer à la charte Natura 2000 du site. Cet engagement n'apporte pas de contrepartie financière directe car il n'engage pas le propriétaire sur des travaux coûteux, mais il permet l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB). L'adhérent s'engage pour une durée de 5 ou 10 ans.



Les vieux arbres, comme ce chêne, favorisent une biodiversité importante. Ils abritent oiseaux, chauves-souris, insectes, etc. (MICHEL GRANGER)



Arbre mort utilisé par les pics (MORGANE REVOL & JOHAN TILLET)



# Suivi du circaète Jean-le-Blanc dans la Vienne

Le circaète Jean-le-Blanc est un rapace migrateur qui revient en France au printemps pour se reproduire. Il niche dans les massifs boisés, surtout résineux. Il se nourrit essentiellement de reptiles, qu'il chasse dans les milieux ouverts : clairières, landes, maquis, éboulis, friches, prairies, marais... Sa population augmente de 4,6 % par an, et on estime qu'il y a entre 2 500 et 3 300 couples nicheurs en France.

Dans notre département, la reproduction des circaètes fait l'objet d'un suivi spécifique par le groupe Circaète de la Vienne, constitué de bénévoles LPO passionnés par ce rapace.



Jeune circaète au nid avec son garde-manger (BENOÎT VAN HECKE)

Une des activités de ce groupe est de localiser et de suivre les nichées du circaète sur l'ensemble du département. Ces prospections consistent dans un premier temps à guetter les comportements révélateurs du rapace (défense du territoire, parade nuptiale, transport de matériaux pour construire le nid ou transport de proies) pour identifier les zones de nidification. Les nids de rapaces, appelés « aires », sont localisés à distance. Le suivi de la nichée, constituée d'un seul et unique œuf, se fait ensuite depuis le sol grâce à l'observation des adultes rejoignant et quittant le nid. L'objectif ? Estimer la date d'éclosion pour en déduire la date à laquelle

le jeune prendra son envol, et vérifier sa survie pendant ce laps de temps. Une quinzaine de sites de reproduction du circaète Jean-le-Blanc sont suivis chaque année dans le département.

Depuis 2021, plusieurs circaètes Jean-le-Blanc adultes ont été observés en saison de reproduction à proximité et au-dessus du bois de Charroux. En août 2023, un adulte a été vu volant avec un serpent dans le bec, ce qui laisse supposer qu'il allait nourrir un poussin.

L'objectif est maintenant de confirmer la reproduction du circaète Jean-le-Blanc sur le site Natura 2000 Région de Pressac, étang de Combourg.

## Les actualités du site sur internet!

Le site Natura 2000 « Région de Pressac, Étang de Combourg » a un site internet dédié : [pressac-combourg.n2000.fr](http://pressac-combourg.n2000.fr)

Ce site regroupe des informations sur le réseau Natura 2000, la démarche française mais surtout les enjeux du site concerné et de quelle manière vous pouvez vous impliquer dans la démarche si vous le souhaitez.

Vous pourrez également y suivre l'actualité du site et découvrir les actions menées près de chez vous.



Circaète Jean-le-Blanc (CHRISTIAN AUSSAGUEL)



## Contact suivi Oiseaux forestiers

Baptiste CARRÈRE

LPO Poitou-Charentes

07 86 31 44 82

[baptiste.carrere@lpo.fr](mailto:baptiste.carrere@lpo.fr)

Les landes, terrain de chasse du circaète (CÉLINE GRACIEUX)



Agir pour la biodiversité

## Animateur local

chargé du suivi et de la mise en œuvre du document d'objectifs :

Louis Person

[louis.person@lpo.fr](mailto:louis.person@lpo.fr)

07 86 31 67 67

LPO Poitou-Charentes

25 rue Victor-Grignard - 86000 Poitiers

Tél. 05 49 88 55 22

Site internet : [lpo.fr/poitou-charentes](http://lpo.fr/poitou-charentes)